

## FICHE TECHNIQUE N°030

### ECHANGEUR IDRA CONDENS 4100

➤ **Produits concernés :**

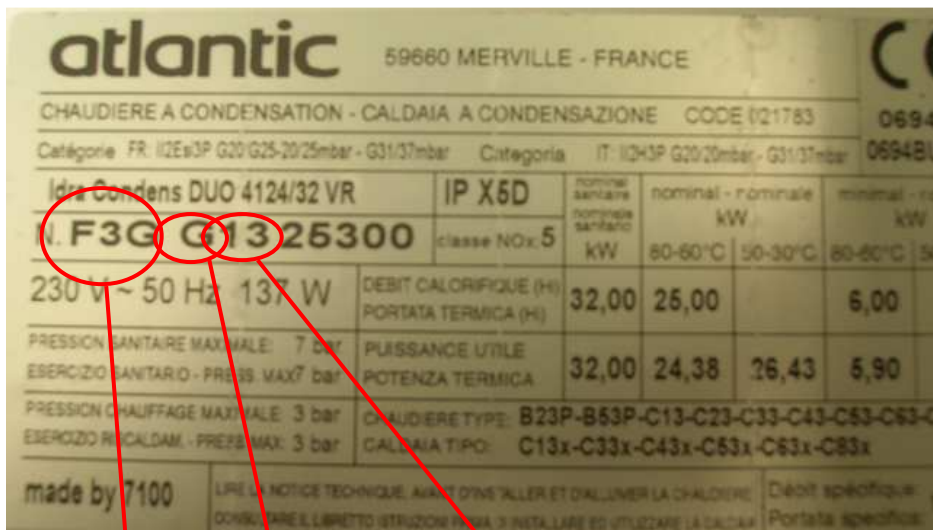
Cette note concerne l'ensemble des produits de la gamme Idra Condens 4100 :

- Idra Condens Duo 4124/32 V R - Réf. ATL : 021783 – F3G
- Idra Condens Micro 4124/32 V R - Réf. ATL : 021782 – F8A
- Idra Condens 4120/28 V R - Réf. ATL : 021780 – F1D
- Idra Condens 4124/32 V R - Réf. ATL : 021781 – F2C
- IdraEco Condens Micro 4120/28 V R - réf. ATL: 021784 – F9A

➤ **Description :**

Après un certain temps de fonctionnement, il peut apparaître une perte de pression due à une fuite sur le raccord retour du corps de chauffe.

Ce défaut peut affecter certains des appareils fabriqués entre septembre 2009 et janvier 2012, voir ci-dessous pour identification de l'appareil :



<b>atlantic</b> 59660 MERVILLE - FRANCE		CE	
CHAUDIERE A CONDENSATION - CALDAIA A CONDENSAZIONE		CODE 021783	0694
Catégorie FR: I2E3P G20 G25-20/25mbar - G31/37mbar		Categoria IT: I2H3P G20/20mbar - G31/37mbar	
Idra Condens DUO 4124/32 VR		IP X5D	nominal - nominale
<b>F3G G1325300</b>		classe NOx 5	nominal - nominale
230 V ~ 50 Hz 137 W		DEBIT CALORIFIQUE (H)	nominal - nominale
DEBIT CALORIFIQUE (H)		PORTATA TERMICA (H)	nominal - nominale
PRESSION SANITARE MAXIMALE: 7 bar		PUISSANCE UTILE	nominal - nominale
ESERCIZIO SANITARIO - PRESS. MAX 7 bar		POTENZA TERMICA	nominal - nominale
PRESSION CHAUFFAGE MAXIMALE: 3 bar		CHAUDIERE TYPE: B23P-B63P-C13-C23-C33-C43-C63-C83-C	
ESERCIZIO RISCALDAM. - PRESS. MAX 3 bar		CALDAIA TIPO: C13x-C33x-C43x-C63x-C83x	
made by 7100	LIRE LA NOTICE TECHNIQUE, AVANT D'INSALLER ET D'ALLUMER LA CHAUDIERE		Debit spécifique
	CONSERVARE IL LIBRETTO ISTRUZIONI PER IL MANTENIMENTO E UTILIZZARE LA CALDAIA		Portata specifica

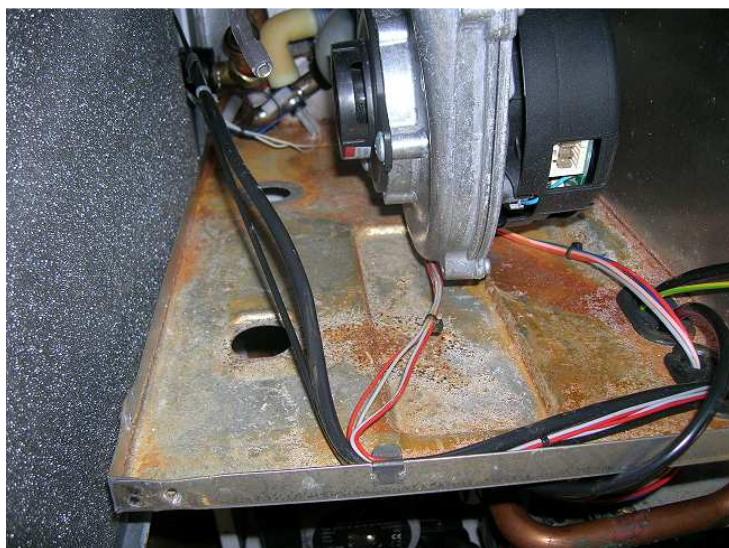
Référence Machine :  
Ex : F3G = 021783

Année de fabrication :  
E = 2009  
F = 2010  
G = 2011  
H = 2012

Semaine de fabrication :  
Ex : 13 = du 28 mars 2011  
au 02 avril 2011

➤ **Conseil terrain :**

Si vous vous trouvez dans le cas décrit ci-dessus, il faut vérifier la présence d'humidité soit le long du tuyau retour, soit sur le fond du caisson, voir photos ci-dessous :



Après vérification et si présence d'humidité, il faut remplacer l'échangeur et le tuyau retour échangeur si besoin. Une fois l'opération réalisée, merci de nous retourner les pièces défectueuses avec numéro d'Autorisation de Retour (cf procédure ci-jointe), le questionnaire ci-joint dûment rempli, ainsi que votre facture d'intervention.

Atlantic pourra, après validation de la demande auprès de nos services et expertise du produit, à titre commercial, rémunérer l'intervention d'un montant forfaitaire de **125€ HT** et prendre à sa charge le remplacement des pièces au-delà des 2 années de garantie sous certaines conditions :

- numéro de série de la chaudière : supérieur à xxxE36xxxxx
- date de MES de la chaudière: **36 mois maximum**
- questionnaire rempli et retourné.

**Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter notre service technique au 08-25-00-59-62.**

Procédure de prise en charge des pièces défectueuses au titre de la garantie :

AVANT DE NOUS RETOURNER TOUTE PIÈCE, nous vous demanderons de prendre contact avec nos services afin d'obtenir un accord préalable de retour, appelé « Autorisation de Retour », que nous vous enverrons si les conditions de prise en charge sont réunies.

Votre demande pourra s'effectuer par téléphone ou fax dans le cas d'un retour de pièce, ou lors d'un échange Visio ou même par une « commande sous réserve d'expertise » qui restera facturée à l'expédition de la pièce, à condition que nous soient transmis les éléments indispensables suivants :

- Le type d'appareil concerné,
- Son numéro de série,
- Sa date de mise en service,
- La (les) pièce(s)
- Le motif du remplacement
- Le mode de remboursement : échange ou avoir

Vous devrez, lors de votre envoi, joindre cet accord numéroté à la pièce. Toute pièce renvoyée sans ce document sera retournée à l'expéditeur sans expertise et donc sans possibilité de prise en charge.

Suite à l'expertise, si la défectuosité de la pièce est reconnue, nous procéderons à sa prise en charge sous la forme d'un avoir ou de la fourniture d'une pièce neuve.

**Rapport d'intervention**  
**Remplacement Corps de Chauffe**  
**Idra Condens Gamme 4100**

**Lieu d'installation**

Nom du particulier :  \*

Commune :  \*

Numéro de département :  \*

**Produit concerné**

Numéro de série (1) :  \*

Modèle :  Idra Condens Duo 4124/32 V R (ref 021783) \*

Idra Condens Micro 4124/32 V R (ref 021782) \*

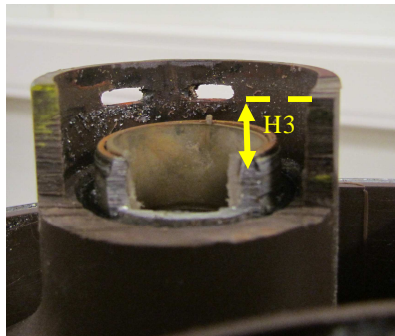
Idra Condens 4120/28 V R (ref 021780) \*

Idra Condens 4124/32 V R (ref 021781) \*

Idra Eco Condens Micro 4120/28 V R (ref 021784) \*

Date MES :  \*

Mesure retrait H3 :  \*



Le présent document atteste que la chaudière précitée a été contrôlée par l'intervenant qui certifie avoir réalisé le remplacement du corps de chauffe conformément aux préconisations transmises par le fabricant dans la procédure ci-jointe.

Société réalisant l'intervention :  \*

Signature de l'intervenant :  \*

Date d'intervention :  \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ \*

(1) à relever sur l'étiquette signalétique  
\* informations obligatoires

